

Mantes la Jolie

Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit

Lettre d'information réalisée par Marc Jammet, conseiller municipal communiste

Numéro 4.

Octobre 2003

- Le prochain Conseil municipal de Mantas la Jolie aura lieu le **lundi 24 novembre à 20h30** à l'Hôtel de Ville (entrée des mariages).

Il est public. Tout le monde peut donc y assister librement.

- Pour préparer le prochain Conseil municipal, nous vous invitons le **vendredi 21 novembre de 18h30 à 20h30** au local commun des résidents (la seule salle prêtée à l'opposition) rue Braunstein à Gassicourt.

Lettres surtaxées.

A cause d'une enveloppe "kraft" qui a fait passer les dernières lettres d'information à 23 grammes, celles-ci ont été bloquées par la direction de La Poste qui, non contente de les faire parvenir avec 4 jours de retard (après la réunion de préparation du Conseil) les a surtaxées (presque 1 euro pour ... 3 grammes!).

Décidément les projets de privatisation de La Poste ne font pas bon ménage avec la démocratie.

Quant à moi, je tiens à m'excuser de la gêne occasionnée (de manière bien involontaire) et je prends les mesures afin que cela ne se reproduise plus.

"J'estime que si on nous demandait un peu plus notre avis avant les réalisations, ce serait mieux".

Cette interpellation de Pierre Bédier par un habitant de Gassicourt lors de la dernière réunion publique du quartier en dit long sur la volonté des citoyens.

Elle en dit long aussi sur la surdit  de la majorit  de droite de la municipalit  de Mantas la Jolie.

Et pourtant, les revendications d' tre entendus sont nombreuses: des "stops" install s sans r flexion et ill galement rue Fernand Bodet aux pav s bruyants au carrefour des rues E. Zola et Libert , d'un permis de construire pour des immeubles de 11 m tres de haut accord  rue de la Papeterie en passant par les classes d'environnement livr es aux app tits des entreprises priv es, la ZAC des Bords de Seine (800 logements!) et la construction d'un palais des congr s r serv  aux "s minaires d'affaires" qui ont d j  entra n  l'instauration d'une nouvelle taxe sur les ordures m nag res et le doublement de celle-ci le 1  janvier prochain...

Il est grand temps que l'on  coute enfin les citoyens et qu'on leur donne la parole.

A l' coute des associations, des habitants, en  vitant toute pol mique st rile, c'est ce que les communistes veulent faire vivre - au niveau local comme au niveau national.

Ils vous donnent rendez-vous le mardi 4 novembre   20h00 au stade L o Lagrange pour, lors de leur "forum citoyen" construire ensemble une autre perspective politique.

Ils vous donnent rendez-vous le vendredi 21 novembre (au local commun des r sidents rue Braunstein   Gassicourt) pour pr parer, avec tous les  lus de gauche, le prochain Conseil municipal.

Marc Jammet.

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre, il vous suffit de me le faire savoir.

Si vous pensez que la d mocratie a besoin d'informations et que vous souhaitez m'aider financ rement, adressez votre don   PCF MANTES, 9 rue Debeaumarch  78711 Mantas la Ville (Ch ques   l'ordre d'ADF PCF. Un re u - pour d duire de vos imp ts - vous sera envoy ). Merci d'avance.

Taxe sur les ordures ménagères: jusqu'à 100 euros cette année.

La taxe sur les ordures ménagères vient d'arriver dans les boîtes aux lettres pour les propriétaires. Elle est lourde: jusqu'à 100 euros pour certains.

Pour les locataires, cette taxe est intégrée dans les charges récupérables. Cela veut dire qu'elle donnera sans-doute lieu à une régularisation des charges (en hausse) au mois de mai 2004.

Enfin, il n'y a aucune exonération pour les petits revenus. C'est ainsi que de nombreux petits retraités, qui avaient fait de gros efforts pour acquérir leur maison au fil des ans, ont eu la désagréable surprise de recevoir cette année un impôt à payer.

Et, si on laisse faire, cette taxe va doubler l'année prochaine.

Et vous, qu'en pensez-vous? Etes-vous d'accord pour financer un palais des congrès qui sera à coup sûr déficitaire et entraînera de nouvelles hausses? Exigez avec nous l'organisation d'un référendum local.

D'accord ou pas avec cette taxe et les projets de la CAMY, je veux disposer de tous les éléments d'information et pouvoir décider. Je demande l'organisation d'un référendum local sur la taxe sur les ordures ménagères.

Nom	Prénom	Adresse	Contact (tel, e-mail)

A renvoyer à: PCF, Maison MANDELA, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville

Mousseaux et Méricourt à la CAMY.

Les élus de ces deux communes ont voté, sans bruit et sans en informer les habitants, leur adhésion à la CAMY. Le conseil de la communauté d'agglomération leur a aussitôt emboîté le pas et a voté à la hâte un avis favorable,

refusant de prendre le temps d'informer les populations.

Devant ce diktat, les élus communistes et partenaires ont voté CONTRE (le reste de la gauche s'abstenant). Pour leur part, les militants communistes des deux communes ont fait ce que la droite refusait de faire, ils ont informé la population.

A suivre...

Rue de la Papeterie: le projet est enterré.

Le permis de construire scandaleusement autorisé par la Mairie pour un projet de 4 immeubles de 11 mètres de haut (à quelques mètres de l'Eglise Sainte Anne) avait déjà été retiré début septembre.

Mais la "SCI La Papeterie" avait de la suite dans les idées. Disposant de fait de l'exclusivité de la vente du terrain, elle faisait pression sur le propriétaire pour qu'il accepte la construction de deux immeubles d'un peu plus de 10 mètres de haut.

A la réunion publique de Gassicourt, le propriétaire est intervenu pour indiquer qu'il avait été trompé et qu'il refusait de vendre son terrain à cette société.

Je suis intervenu pour que la municipalité cherche et trouve un acheteur pour ce terrain afin d'y construire une maison de quartier. Cela donnerait satisfaction au propriétaire du terrain, aux riverains, et d'une manière générale à la préservation de notre environnement.

Monsieur Bédier, malgré les applaudissements de la salle à ma proposition, a répondu qu'il ne trouverait pas un tel acheteur.

Cela s'appelle de la mauvaise foi.

Arrêt de car Géo André.

Tous les matins et tous les soirs, des centaines de lycéens traversent l'avenue du Général De Gaulle pour se rendre au Lycée Saint-Expéry - avec tous les risques que cela comporte.

J'ai proposé publiquement que ces arrêts soient, à certaines heures, déplacés devant le lycée.

Monsieur Bédier, sourd aux revendications, a prétexté que cela était du ressort de l'APTR et qu'il ne pouvait rien faire.

C'est faux. L'intervention d'un ministre aux côtés des parents d'élèves aurait du poids. En s'y refusant, Monsieur Bédier laisse pourrir la situation.

Contrôle étroit des associations.

Sous prétexte d'un conventionnement avec les associations, la majorité de droite a encore resserré son contrôle. Dans le même temps, elle applique le principe du "deux poids, deux mesures". Ainsi l' Agora (interdite par la droite aux partis politiques) a été prêtée gratuitement à Christine Boutin et à son parti politique. Une subvention a été votée dernièrement pour la "10^e famille" qui veut "aider" les "femmes - cas fréquent (sic) - dont le mari est parti à l'étranger pour les échanger contre une autre plus jeune" et un local, rue Rabelais lui a été aussitôt attribué. J'ai voté CONTRE en indiquant que c'était l'ensemble de la politique municipale en la matière que je rejetais.

En bref....

- **Classes d'environnement.** J'ai réclamé que l'on s'occupe d'abord des besoins des enfants et qu'on cherche ensuite à y répondre. La municipalité, au contraire, "case" les séjours des enfants en fonction des offres des entreprises. Refusant cette marchandisation, j'ai voté CONTRE.
- **Propriété rue Denis Papin.** L'ANRH (association pour l'insertion et la réinsertion

professionnelle et humaine des handicapés) ayant déménagé, la ville a proposé de préempter (faire valoir son droit prioritaire à l'achat) l'immeuble rue Denis Papin (à côté de la Mosquée). Elle le cédera ensuite à la CAMY pour y implanter une entreprise dans le cadre de la zone franche. D'accord avec la préemption de la ville mais en désaccord avec la zone franche qui, en échange d'exonérations de charges patronales, ne vise qu'à implanter des "petits boulots" sous-payés, je me suis ABSTENU en indiquant que je voterai CONTRE quand il s'agira de transférer cette propriété à la CAMY.

- **Stops rue Fernand Bodet.** Des stops ont été installés dans le sens descendant (et uniquement dans ce sens) pour freiner la circulation. Du coup, les occasions d'accident se sont multipliées (plusieurs stops existent aux mêmes intersections pendant que la circulation "montante" est libre) alors même qu'aucune pré-signalisation n'était en place (ce qui est illégal). La municipalité s'est justifiée en affirmant que ce n'était qu'un essai. En tout cas, cela manque à l'évidence d'un minimum de sérieux.

Présomption d'innocence.

Philippe Calmette (PS) est intervenu, lors du Conseil municipal du 6 octobre, pour indiquer qu'en raison de l'affaire judiciaire en cours dans laquelle était impliqué Pierre Bédier, il ne participerait plus aux votes concernant les attributions de marchés consécutives aux appels d'offres.

En désaccord, j'ai fait la déclaration suivante:

"Je ne participerai pas également au vote sur ce type de délibération comme c'est notre pratique depuis des années. La raison en est toute simple: nous estimons ne pas disposer des éléments nécessaires pour nous prononcer et nous vous en laissons donc l'entière responsabilité.

Pour ce qui concerne la deuxième raison mise en avant par Philippe Calmette, je ne la partage pas. La constitution française garantit à chacun un droit: la présomption d'innocence. Ce droit est reconnu à tous les citoyens - y compris à Monsieur Bédier. Pour ma part, je me refuse à jouer avec les rumeurs. Ce n'est pas ma conception de la politique.

Cela ne signifie bien entendu aucun soutien à la politique menée par Mr Bédier ni par la municipalité. Mais je me refuse à confondre "adversaire politique" avec "ennemi intime". Je préfère en rester sur le fond des idées.

C'est donc pour cette seule raison (nous ne disposons pas des éléments nécessaires) que je ne participerai pas au vote.

J'ajoute enfin que c'est après discussion avec Roger Flament que je rends publique cette position en notre nom commun.

Mardi 4 novembre à 20h00

salle du bar du stade Léo Lagrange

à Mantes la Ville

Forum citoyen

Les communistes engagent, à travers toute la France, la tenue de forums citoyens pour ouvrir des perspectives politiques neuves.

Les mobilisations de ces derniers mois ont conduit le gouvernement à différer certaines de ses mesures. Mais il poursuit la mise en œuvre de cette politique capitaliste implacable qui frappe les plus faibles, s'attaque aux protections sociales et professionnelles, réduit les libertés individuelles.

Beaucoup s'interrogent. Pour que le mouvement d'opposition s'amplifie jusqu'à battre la droite, ne doit-on pas s'assurer que les mêmes erreurs ne seront pas reproduites, une fois la gauche au pouvoir? Beaucoup de femmes et d'hommes ont des doutes et craignent que la gauche ne tire pas toutes les leçons du passé récent.

C'est pour contribuer à débloquent cette situation que les communistes vous invitent à ce forum. Aux négociations et aux manœuvres politiciennes entre partis, nous préférons la liberté de parole.

Dans ce forum, chacun sera à égalité - qu'il soit dirigeant d'un parti politique (*), d'une association, d'un syndicat ou simplement citoyen.

Pour ma part, je me permets de vous y inviter et c'est avec grand plaisir et grand intérêt que j'espère vous y rencontrer.

Marc Jammet

(*) *Le parti socialiste, les verts, le PRG, le MRC nous ont déjà assurés de leur présence.*

Marché gourmand
Samedi 8 novembre
Halle du marché de Limay
De 10h00 à 18h00

***Avec les producteurs:
Promouvoir la qualité.***

Ostréiculteur, producteur fermier et viticulteur (Gaillac) seront là avec leurs produits: tripoux, cassoulets, vin, crêpes et galettes.

Dégustation et restauration tout au long de la journée.

Une initiative du Parti communiste français.

Pour me contacter

- **Courrier.** Marc Jammet, Hôtel de Ville, 31 rue Gambetta 78200 Mantes la Jolie
- **Internet.**
Site : <http://perso.wanadoo.fr/pcfmanes>
E-mail : marc.jammet@wanadoo.fr
- **Par téléphone** au
06 07 67 41 29